



Cugy, le 11 mai 2017

Conseil communal de Cugy

1053 Cugy / VD

PROTOCOLE DE DECISION

Dans sa séance du 11 mai 2017, le Conseil communal de Cugy/VD a pris acte du rapport de la Municipalité sur le postulat déposé par M. Armand Jost les invitant à effectuer une étude sur des mesures en lien avec les charges et les recettes municipales maîtrisables (impôts directs, taxes, émoluments, ...) ainsi qu'une évaluation d'un taux d'imposition pour 2018 en fonction des résultats provisoires de 2016, permettant le rétablissement de l'équilibre budgétaire à l'horizon de 2018 et tendre vers un cash-flow positif dès 2019. Ceci devant se faire à travers un budget prévisionnel sur l'ensemble de la législature.

CONSEIL COMMUNAL

Le Vice-Président : La secrétaire :
Samuel Debossens* Valérie Seivel*

S. Debossens *Valérie Seivel*

